

Dispositif COVID innovation de GrandAngoulême : une aide financière de 10000€

lundi 8 juin 2020, par [lpe](#)

Au regard de la situation actuelle, GrandAngoulême met en place le dispositif Covid « Innovation » (en remplacement de l'Appel à projets "Innovation & Entrepreneuriat" des précédentes années).

Objectif : apporter une aide financière à destination des structures réorientant leurs activités et services pour répondre aux besoins et urgences liés à la crise notamment dans les domaines de la santé, de la prévention, de l'information, de la protection, de la formation, du rapprochement entre producteurs et consommateurs locaux. Les projets de relocalisation d'activités sont également éligibles.

Le projet devra porter sur la conception et/ou fabrication d'un nouveau produit ou service et devra impérativement comporter un caractère innovant pour le territoire.

Ce dispositif est lancé depuis le 1er juin et se clôture le 31 juillet 2020.

L'aide est octroyée sous la forme d'une subvention plafonnée à 10 000 € (50 % des dépenses éligibles).

> [En savoir plus et candidater](#)

> [Toutes les mesures d'urgence pour les acteurs économiques du territoire \(prêts et dispositifs d'aide\)](#)